

## LE NOUVEAU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE PRÉSENTÉ AUX ASSISES DU TOURISME DE L'YONNE

Le Conseil Départemental de l'Yonne et Yonne Tourisme ont présenté, lundi 23 janvier 2017, la nouvelle stratégie touristique départementale et les orientations pour les années à venir, aux Assises du Tourisme à Auxerre.

### 2003 - 2016, DÉJÀ DEUX SCHÉMAS CONCRÉTISÉS

Depuis 2003, le Département de l'Yonne a tenu à se doter d'un Schéma Départemental de Développement Touristique destiné à traduire et mettre en œuvre la politique touristique du Conseil Départemental dans les domaines du développement local, de la promotion, de la communication et de la commercialisation touristiques. Document stratégique indispensable, le Schéma est basé sur le Plan Marketing de destination et réalisé en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Touristique. Il a pour principal objectif de favoriser l'adaptation de l'offre touristique icaunaise à la demande des touristes.

Au cours de ces deux Schémas, une multitude d'actions ont été mises en œuvre et réalisées. Par l'adoption du Schéma Horizon 2016, en 2014, le Conseil Départemental de l'Yonne a confirmé l'engagement de la politique touristique proposée par Yonne Tourisme, autour de 3 priorités axées sur le développement de l'ingénierie touristique et l'émergence de projets, la poursuite d'une démarche marketing basée sur les technologies de l'Information et de la communication touristiques et le soutien des filières transversales favorisant l'itinérance et la dessaisonalisation. Parmi les actions « phare », rappelons l'importance du PER (Pôle d'Excellence Rurale) qui a généré plus de 1,65 millions d'euros d'investissements pour la filière touristique, la création du site mobile [www.tourisme-yonne.com](http://www.tourisme-yonne.com) ou encore le développement des filières fluvestre, oenotourisme et famille.

### 2017 - 2021, LE SCHÉMA DE LA TRANSVERSALITÉ

**Transversalité, c'est le maître-mot du tout nouveau Schéma présenté aux Assises du Tourisme.** Les 17 objectifs opérationnels découlant des 4 axes prioritaires impliquent désormais tous les partenaires engagés dans le développement touristique : services route, culture, sport et structures satellites du Conseil Départemental, chambres consulaires icaunaises... Le Schéma traduit ainsi l'intervention du Conseil Départemental en matière de tourisme, dans tous les secteurs d'activité : de la signalétique touristique à la formation, du développement des usages du numérique à la promotion touristique, de la valorisation du patrimoine à l'accompagnement des territoires... Pour faire du tourisme un facteur de performance du territoire, en parfaite cohérence avec le Schéma Régional de Développement Touristique en cours d'élaboration, et l'intervention touristique des intercommunalités, désormais également porteuses de la compétence suite à la mise en place de la Loi NOTRe.

#### 4 AXES PRIORITAIRES

PLACER L'ITINÉRANCE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE DÉPARTEMENTALE

VALORISER ET PROMOUVOIR LES FILIÈRES ET TERRITOIRES D'EXCELLENCE

RENFORCER LA PERFORMANCE DE L'OFFRE TOURISTIQUE

PÉRENNISER UNE POLITIQUE DE COMMERCIALISATION ET DE PROMOTION DU TERRITOIRE EN LIAISON AVEC LA STRATÉGIE RÉGIONALE

### L'AGENDA À RETENIR

Jun 2016

5 réunions territorialisées

Septembre 2016

8 entretiens bilatéraux

Septembre - novembre 2016 - janvier 2017

Réunions du Comité de Pilotage :  
 • validation du diagnostic  
 • préfiguration des orientations stratégiques et des « fiches actions »  
 • préparation des Assises du Tourisme

23 janvier 2017

Assises du Tourisme

Présentation du Schéma aux acteurs touristiques icaunais

Fin du 1<sup>er</sup> semestre 2017

Vote du Schéma par l'Assemblée Départementale

#### CONTACT PRESSE

Stéphanie Wahl  
 Yonne Tourisme  
 Tél. 03 86 72 92 03  
 M. 06 08 47 96 98  
[presse@tourisme-yonne.com](mailto:presse@tourisme-yonne.com)

# 4 AXES PRIORITAIRES



# 17 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



## ILS ONT DIT...

« Avec ce nouveau Schéma, le Conseil Départemental affiche l'ambition de construire un tourisme concerté avec tous les acteurs privés et publics du territoire. Porté par Yonne Tourisme, la stratégie départementale doit faire de cette filière non délocalisable, le meilleur atout de développement économique du département. » déclarent conjointement Anne Jérusalem, Vice-Présidente Tourisme du Conseil Départemental et Jean-Baptiste Lemoyne, Président de Yonne Tourisme.



# 29 FICHES ACTIONS

## POUR FAIRE DU TOURISME, UN FACTEUR DE PERFORMANCE DU TERRITOIRE

